



Consultation sur le Projet de réaménagement de la cellule no 6 au centre de traitement Stalex à Blainville

La tourbière de Blainville et son réseau hydrique : un territoire névralgique à protéger.

**Mémoire du Regroupement vigilance hydrocarbures Québec (RVHQ)
Par Louise Morand**

1^{er} juin 2023

Mission et vision

Le Regroupement vigilance hydrocarbures Québec (RVHQ) est une fédération de groupes citoyens dont les comités membres sont établis à travers tout le Québec, des Îles-de-la-Madeleine à Gatineau.

Le RVHQ exerce une vigilance sur les enjeux entourant les hydrocarbures fossiles et la transition énergétique. Il milite contre les projets d'exploration, d'exploitation, de stockage et de transport des hydrocarbures. Ses activités visent à ce que le Québec et le Canada retirent tout soutien politique, législatif ou financier à la filière des hydrocarbures, et investissent massivement dans une démarche collective privilégiant une descente énergétique (c'est-à-dire le déclin de l'utilisation des énergies fossiles) ainsi que le développement des énergies renouvelables. Le Regroupement est présent auprès de plusieurs groupes de travail et organismes.¹

Association non partisane et organisme à but non lucratif, le RVHQ œuvre à la mobilisation citoyenne afin de protéger le climat, la biodiversité et les écosystèmes. Le RVHQ se présente comme une fédération de comités locaux engagés dans leur communauté : des citoyennes et citoyens qui entretiennent un dialogue critique avec les élus locaux et régionaux et les acteurs de la société civile. Le Regroupement met de l'avant des valeurs civiques de démocratie, de participation, de solidarité, de respect et de non-violence.

Le projet de réaménagement de la cellule no 6 au centre de traitement Stablex à Blainville

Le Regroupement vigilance hydrocarbures Québec (RVHQ) s'oppose fermement au projet de réaménagement de la cellule no 6 au centre de traitement Stablex à Blainville pour les raisons suivantes :

¹ Le RVHQ est notamment présent au sein du Front commun pour la transition énergétique et du Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉE), du Collectif scientifique sur la question du gaz de schiste et les enjeux énergétiques au Québec, de la Fondation Coule pas chez nous; il intervient auprès du comité de pilotage des maires et mairesses qui sont à l'origine du règlement dit « de Saint- Bonaventure ». Cette liste n'est pas exhaustive. Quelques références : <https://www.rvhq.ca/>, <https://www.pourlatransitionenergetique.org/>, www.collectif-scientifique-gaz-de-schiste.com/accueil/

1-Un site naturel névralgique à protéger

Les biologistes experts reconnaissent que les tourbières sont des milieux naturels particulièrement importants en raison de leur richesse en biodiversité et des services écosystémiques essentiels qu'ils procurent:

Les tourbières accroissent la capacité d'emmagasinement de l'eau en cas d'inondations.

Elles abritent une importante biodiversité végétale et animale

Elles agissent comme d'importants puits de carbone.

Elles agissent comme zone de recharge des nappes phréatiques.

Elles purifient l'eau.

Elles protègent les sols contre l'érosion.

Elles apportent de la fraîcheur, elles réduisent la chaleur ambiante.

Dans le contexte des bouleversements écosystémiques très importants qui sont déjà amorcés en raison des crises climatique et environnementale (fortes pluies, inondations, sécheresses, canicules prolongées, tempêtes, imprévisibilité) la tourbière de Blainville doit jouir d'une protection totale et d'un espace de liberté afin de jouer pleinement son rôle de zone tampon et de régulation hydrologique et écosystémique.

Des incertitudes demeurent quant à l'ampleur des transformations environnementales à venir en raison des crises climatique et de biodiversité. Ces incertitudes concernent les capacités d'adaptation de l'humanité et l'ampleur du réchauffement du climat de la planète à venir. Plusieurs scientifiques reconnaissent que, en raison de l'inertie qui règne en matière de lutte aux changements climatiques, il n'est pas assuré que l'humanité survive au 21^{ème} siècle². Toutefois, les scientifiques reconnaissent que la protection des milieux naturels peut jouer un rôle significatif pour atténuer les impacts catastrophiques des changements climatiques. C'est pourquoi l'entente conclue à la COP 15 sur la biodiversité, qui s'est tenu en décembre 2022 à Montréal, vise à protéger 30 % des terres, des zones côtières et des eaux intérieures d'ici à 2030³.

Le bouleversement et l'assèchement d'une tourbière constituent un désastre environnemental en soi, notamment en raison de la forte concentration de méthane qu'elle emmagasine et qui peut être relâché dans l'atmosphère lors de perturbations.

² Voir les publications de Kevin Anderson du Tyndall Center for climate change research. Aussi Hubert Reeves ((2005). *Mal de Terre*. Ed. du Seuil et Claude Villeneuve (2013) *Est-il trop tard? Le point sur les changements climatiques*. Éd. MultiMondes.

³ [La COP15 se termine par un accord « historique » visant à protéger un tiers de la biodiversité mondiale | ONU Info](#)

Selon le GIEC, le méthane a un pouvoir de réchauffement global 80 fois plus puissant que celui du CO₂ sur une période de 20 ans⁴.

En contexte de crises climatique et de biodiversité, la protection des tourbières et de tous les milieux humides doit être au sommet des priorités dans l'aménagement du territoire. En dépit des mesures de sécurité mises de l'avant par l'entreprise, le projet de STABLEX est inconciliable avec cette exigence de protection.

2- Des failles sécuritaires

Il existe de nombreux exemples pour démontrer que l'enfouissement de matières dangereuses n'est pas une avenue sécuritaire pour se débarrasser des déchets indésirables. Rappelons le cas de l'enfouissement des déchets nucléaires en Allemagne. Malgré des technologies supposées hyper sécuritaires et des conditions géologiques jugées appropriées, des accidents sont survenus, dus tant à la détérioration des coffrages qu'à l'activité géologique imprévisible. Les autorités allemandes ont été contraintes de chercher, et elles cherchent encore, des nouveaux sites pour relocaliser, de façon sécuritaire et socialement acceptable, ses déchets nucléaires.

L'expérience allemande a démontré que l'enfouissement de déchets dangereux rend plus difficile la surveillance et la détection des contaminations environnementales. Celles-ci finissent invariablement par se produire avec la dégradation des matériaux au cours du temps et avec les transformations imprévisibles du sous-sol.

Rien n'indique que le procédé SEALOSAFE de Stablex soit plus performant à cet égard. Les membranes des fabricants ont toutes une durée de vie limitée. À quelle fréquence les anciennes membranes seront-elles changées? Des nombreux exemples au Québec, et ailleurs dans le monde, démontrent que lorsqu'une compagnie est chargée de sa propre surveillance, comme c'est le cas avec Stablex, l'intérêt économique peut primer sur la sécurité environnementale. De plus, même dans l'éventualité d'une conduite exemplaire de la part de l'entreprise en matière de suivis et d'analyses d'échantillonnages, les travaux d'installation, d'entretien et d'opération du site d'enfouissement de matières dangereuses suffiraient déjà à perturber irrémédiablement l'écosystème hôte.

Les risques associés à une contamination des eaux souterraines par le projet de Stablex sont suffisamment sérieux pour que le principe de précaution s'exerce pour empêcher la réalisation de ce centre de dépôt de déchets dangereux. Les environs du méga site d'enfouissement sont fortement urbanisés et le bassin versant du territoire traverse des villes importantes comme Sainte-Thérèse et Terrebonne. La santé de centaines de milliers de personnes pourrait être impactée par une contamination de l'eau. Il n'y a jamais de

⁴ [Réduire les émissions de méthane, un gaz à effet de serre 80 fois plus puissant que le CO₂ | ONU Info](#)

risque nul avec ce genre de projet industriel et la meilleure protection, pour la santé publique et celle des écosystèmes essentiels à la vie, est d'y renoncer.

3- Absence d'acceptabilité sociale

Les citoyens s'étaient opposés massivement à la création du site d'enfouissement à Blainville lors des audiences du BAPE en 1982. Le projet actuel d'agrandissement du site pour l'enfouissement de déchets dangereux est encore moins acceptable socialement alors que le territoire est encore plus densément peuplé et que les nuisances dues aux activités industrielles impacteraient davantage les populations locales. Mais plus encore, les connaissances acquises des crises climatique et environnementale commandent un changement de paradigme dans la détermination des valeurs qui doivent primer en matière d'aménagement du territoire. Alors que le Canada s'est engagé lors de la COP 15 sur la biodiversité à protéger les écosystèmes de haute importance pour la biodiversité, la protection de la tourbière de Blainville devrait primer sur une vision étriquée du développement économique.

De plus, les citoyens du Québec ne devraient pas subir les pressions de compagnies étrangères désireuses de délocaliser leurs problèmes de gestion de déchets dangereux. L'exportation de déchets dangereux produits par des entreprises américaines et ontariennes constitue une forme d'externalisation des impacts liés aux activités polluantes de ces entreprises. Cette délocalisation de matières résiduelles dangereuses est un expédient trop souvent utilisé pour continuer des activités polluantes sur le territoire d'origine. Des activités qui, autrement, pourraient être modifiées afin d'en réduire les résidus nuisibles ou être carrément abandonnées.

Conclusion

Sans détailler davantage les enjeux de sécurité et les impacts écologiques négatifs du projet de Stablex, les quelques éléments mentionnés plus haut permettent de conclure que sa réalisation favoriserait un enfermement dans des pratiques nuisibles pour la transition socioécologique. Le projet de Stablex à Blainville constitue un héritage toxique que les générations futures auront à prendre en charge pendant une très longue période. C'est le projet d'une ère révolue. Face à l'anthropocène, la protection et la conservation de la tourbière de Blainville et de tout le réseau hydrique de son bassin versant offrent des avantages incomparablement supérieurs à ceux attendus par la réalisation du projet.

Nous demandons à la commission de recommander le rejet du Projet de réaménagement de la cellule no 6 au centre de traitement Stablex à Blainville